



PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2018

Soumis au Conseil d'administration le 19 septembre 2017

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2018



Dans le cadre préfiguré par le programme prévisionnel triennal déposé à la Préfecture des Yvelines pour l'approbation de la convention constitutive d'YCID, le programme d'activités prévisionnel pour l'année 2018 proposé à la validation du Conseil d'administration est le suivant.

1- Orientations générales.

Les objectifs principaux de l'année 2018 sont :

- Poursuivre la croissance organique du nombre d'adhérents, de façon plus qualitative, en ciblant d'une part les grandes structures publiques du territoire (intercommunalités, grandes villes, syndicats...), d'autre part les établissements spécialisés susceptibles d'apporter une contribution experte aux activités d'YCID (formation professionnelle, établissements sanitaires...) ;
- Mettre en œuvre le programme multi-niveau de sensibilisation des Yvelinois à la coopération internationale ébauché en 2017 : grand public (exposition, forums), scolaire primaire et secondaire, parcours professionnel des jeunes ;
- Assurer la promotion d'YCID auprès des entreprises en s'appuyant sur les dispositifs mis en place en 2017 (carte de visite économique, stages orientés export, prêts d'honneur).

Il s'agira également, sur le plan institutionnel, de poursuivre l'effort en matière d'échange d'expériences entre les membres (groupes de travail, rencontres thématiques et conviviales...) et de renforcer les ressources humaines dont peut disposer YCID, à travers l'obtention d'aides ou de mises à disposition, afin de faire correspondre la structure administrative à l'ampleur de ses activités.

2- Programme Moyens généraux.

Ressources humaines. En complément des ressources humaines propres à YCID (accompagnement des fédérations d'acteurs) et des mises à disposition par le Département des Yvelines, il s'agira de poursuivre le plaidoyer auprès de structures susceptibles d'apporter des mises à disposition, et d'étudier les opportunités de recrutement en propre pouvant faire l'objet d'un cofinancement par un tiers. 39 720€ sont provisionnés pour cette activité.

Communication générale. YCID prévoit d'éditer son rapport d'activités 2017, ainsi que de renouveler son stock d'objets promotionnels (T-Shirts...). Les mêmes outils de communication seront utilisés (espace sur le site internet du Département, page Facebook, lettre d'information). 6 000€ sont provisionnés pour cette activité.

Frais de structure. Les frais généraux de structure comprennent les frais bancaires, les assurances, la publicité des marchés, les achats de fournitures et petit matériel non pris en charge par le Département. Ce poste budgétaire inclut également les budgets alimentation pour l'Assemblée générale ainsi que pour les divers repas/réception que pourra programmer YCID (déjeuners « thématiques » avec les établissements de formation ou de santé par exemple). 15 380€ sont provisionnés au titre de cette activité.

Remboursement de frais. Il s'agit des remboursements de déplacement pour les personnels d'YCID, les membres du CA qui le demande, d'autres intervenants invités par YCID. 4 000€ sont provisionnés pour cette activité.

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2018



Autres. YCID entend renouveler sa cotisation au PS-Eau et à la Guilde européenne du Raid. 500€ sont provisionnés à ce titre.

3- Programme Soutien aux initiatives yvelinoises.

Fonds de soutien aux initiatives de coopération internationale. Ce programme représente l'essentiel du volume financier d'YCID. 390 000€ sont provisionnés pour l'aide aux projets à l'étranger. Pour une subvention moyenne constatée en 2016 de 11 092€ par projet, une telle enveloppe permettrait de soutenir environ 35 projets. 2 000€ sont également provisionnés pour les prêts d'honneur adossés aux subventions du Fonds de soutien.

Opérateurs d'appui agréés. Fin 2017, YCID compte trois opérateurs d'appui agréés : Agir abcd, FEASO et PS-Eau. Les allocations de fonds pour les opérateurs étant liées aux aides du Fonds de soutien, aucune provision spécifique n'est faite pour cette activité.

Aide au transport de matériel. En 2016 (et 2017 à ce jour), une seule attribution de subvention ATIMM est réalisée chaque année. La provision pour 2018 est portée à 5 000€. 1 000€ sont par ailleurs prévus en remboursement prévisionnel des cautions déposées dans le cadre du don de matériel.

Bourses CYAM. Les bourses sont attribuées aux alentours du mois de février, pour des missions qui se réalisent généralement l'été. A ce jour, il n'est pas prévu de reconduire le soutien à la formation OTELECO (qui n'a pas reçu les financements pour poursuivre ses activités pour le moment). 10 000€ sont provisionnés pour cette activité.

4- Programme Accompagnement des initiatives yvelinoises.

Programme de formation. A ce jour, le programme de formation pour la période 2017-2018 n'est pas stabilisé car ne sera sans doute pas reconduit dans la même forme que les années précédentes. Sans préjuger des décisions qui seront prises sur le principe et le contenu de la formation proposée par YCID, 15 000€ sont provisionnés pour cette activité.

Evaluation des projets. La convention avec l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines sera poursuivie pour l'année universitaire 2018-2019, suite à la signature d'une nouvelle convention de partenariat jusqu'en 2020. 15 000€ sont provisionnés pour cette activité.

Maison des Yvelines. Cette activité est la deuxième la plus importante par son volume financier dans le budget d'YCID. Elle inclut à la fois les dépenses liées au personnel (volontaires de solidarité internationale et autres statuts), les dépenses liées au fonctionnement du personnel, et les dépenses liées au patrimoine affecté à la Maison des Yvelines. Outre la reconduction des postes en place, il est envisagé à ce jour de recruter un chargé de suivi des projets au Sénégal (contrat local). Le contrat avec Action Mopti pour le suivi des projets au Mali serait également reconduit. Une provision de 210 400€ est faite pour cette activité.

5- Programme « animation du territoire ».

Rencontres d'YCID et d'Ailleurs. L'édition 2018 des Rencontres aura un format différent des autres années, selon le principe adopté par la Commission « animation du territoire » (2 années consécutives en format « atelier de travail », 1 année en format « manifestation grand public »). Il s'agira donc cette année

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2018



du format « grand public », qui pourrait être adossé à la circulation de l'exposition préparée avec le Département de l'Essonne. 49 000€ sont provisionnés pour cette activité.

Campagne microdons78. Nonobstant les incertitudes qui entourent la reconduction de la campagne à ce jour, une provision de 10 000€ est prévue pour cette activité.

Manifestations yvelinoises. Il s'agit des subventions attribuées par YCID dans le cadre du dispositif ESCI-Y. En tenant compte des prévisions d'engagement pour 2017, 20 000€ sont provisionnés pour cette activité.

Sensibilisation scolaire. Cette activité comprend la poursuite du partenariat avec Bibliothèques sans frontières autour du programme Koombook78, ainsi que les frais liés à la mise en œuvre des formations qui seront proposées par E-Graine aux animateurs municipaux dédiés aux temps périscolaires. 34 000€ sont provisionnés à ce titre.

Autre évènementiel. Cette activité regroupe les différentes petites cérémonies prévues dans l'année (valorisation de l'engagement des jeunes, rentrée solidaire...) et les prévisions qui ont été faites pour soutenir les lancements par les communes hôtes de l'exposition réalisée avec l'Essonne (budget qui pourra être regroupé avec celui des Rencontres, selon le format que celles-ci prendront effectivement). 14 500€ sont provisionnés pour cette activité.

6- Programme « développement économique ».

Etudes et communication. Aucune dépense nouvelle n'est programmée pour l'exercice 2018, après la réalisation de la « carte de visite économique des Yvelines » en 2017 avec la CCI.

Appui aux filières. En dehors des frais d'accueil d'éventuelles délégations étrangères suite à la promotion qui sera faite de la « carte de visite économique », aucune dépense supplémentaire n'est prévue pour le soutien aux filières. 4 500€ sont provisionnés pour cette activité.

Entreprenariat des migrants. En raison de l'absence de perspectives à ce jour concernant le soutien qu'YCID pourrait apporter aux volontés exprimées par les Fédérations de migrants de se positionner sur des projets d'investissement productif, aucune dépense n'est provisionnée pour cette activité.

Soutien aux entreprises. Cette activité comprend l'adhésion à l'AFACE, les frais de gestion et la dotation nouvelle en capital pour le fonds de prêt d'honneur, ainsi que les prévisions d'engagement pour le dispositif « Entreprise-Etudiant » mis en place avec la CCI. 90 000€ sont provisionnés pour cette activité.

7- Budget prévisionnel par programmes.

Conformément au règlement budgétaire et financier du GIP, le budget est présenté à titre indicatif par programmes, ce qui permet de mieux visualiser les affectations (en complément du budget présenté par nature comptable). Le budget comprend 5 programmes opérationnels, et un 6^e (provisions) sert à identifier l'excédent susceptible d'être mobilisé pour des opérations exceptionnelles ou imprévues :

Nom du programme	Budget primitif 2017*	Prévisions fin 2017**	Budget primitif 2017***
Moyens généraux	93 700,00	53 753,52	65 600,00

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2018



Soutien aux initiatives yvelinoises	439 000,00	611 164,40	408 000,00
Accompagnement des acteurs yvelinois	235 000,00	272 953,83	240 400,00
Animation du territoire	101 500,00	302 471,40	127 500,00
Développement économique	57 500,00	130 000,00	94 500,00
Provisions	-	20 520,84	-
TOTAL	926 700,00	1 390 863,99	936 000,00

**Hors reports 2017*

***Selon décision modificative proposée au CA du 19 septembre. 464 163,99€ ont notamment été approuvés en reports.*

**** Ce montant ne comprend pas les reports qui pourraient résulter de la clôture de l'exercice 2017*

8- Recettes prévisionnelles.

Les ressources prévisionnelles 2017 d'YCID proviennent du Département des Yvelines (860 000€), des cotisations versées par les autres membres (estimées à 20 800€), des aides de l'Etat (22 2000€), du remboursement par le Département de l'Essonne des frais encourus pour l'exposition (30 000€) et divers produits (3 000€).